

MYTHE ET REALITE DE LA SOCIETE ENTREPRENEURIALE. L'entrepreneur, « l'homme à tout faire du capitalisme » ? Par Sophie Boutillier

samedi 16 février 2019, par [BOUTILLIER, \(Eve ROSS\)](#)

Nous remercions Sophie Boutillier pour son article inédit et la confiance apportée à GéopoWeb

Sophie Boutillier (1) est spécialiste de la théorie de l'entrepreneur. Dans cet article, elle nous propose de questionner, entre mythes et réalités, « les mutations de la société entrepreneuriale », en lien avec les grands moments de l'histoire du capitalisme contemporain. La perspective est analytique et met en relation les formes d'organisation macroéconomique et les agencements microéconomiques d'entreprises. Aujourd'hui, c'est la diversité des logiques entrepreneuriales qu'il faut noter. Mais en se renouvelant, le système capitaliste réinvente d'anciennes logiques. On lira avec grand intérêt le passage entre autres sur le coworking et on consultera pour des approfondissements, en particulier le lien qui renvoie au partenariat RRI-BPIFRANCE LE LAB. P. Lallemand

(1) *Economiste - Sociologue. Directrice du master Management de l'innovation Réseau de recherche sur l'innovation CLERSE (UMR-CNRS 8019) Université du Littoral-Côte d'Opale BPI-France Tous entrepreneurs :*

- <https://www.bpifrance-lelab.fr/Analyses-Reflexions/Les-Travaux-du-Lab/Partenariats-de-recherche/Partenariat-RRI-Bpifrance-Le-Lab>

- The entrepreneur : <https://www.wiley.com/en-gb/The+Entrepreneur%3A+The+Economic+Function+of+Free+Enterprise-p-9781786300539>

- A lire : Boutillier S., Uzunidis D., 2017, L'entrepreneur, ISTE Editions

MYTHE ET REALITE DE LA SOCIETE ENTREPRENEURIALE. L'entrepreneur, « l'homme à tout faire du capitalisme » ?

Depuis les années 1980, l'entrepreneur est un sujet d'actualité (Boutillier, Uzunidis, 1999, 2017 ; Boutillier, Tiran, 2016). On ne compte plus depuis le nombre de magazines spécialisés sur la création d'entreprise, les ouvrages qui proposent aux nuls de créer leur entreprise, en passant par les formations qui se sont multipliées à l'Université, dans les Ecoles de commerce ou les Ecoles d'ingénieurs pour préparer les jeunes diplômés à devenir l'entrepreneur, en passant par les politiques publiques qui ont, depuis cette période, développé des moyens financiers et institutionnels pour aider les entrepreneurs en herbes.

On peut à titre d'exemple citer la loi de modernisation de l'économie de 2008 ou plus récemment, en 2014, le statut d'étudiant entrepreneur, les soutiens à la création d'entreprise se sont considérablement diversifiés depuis les années 1970, lorsque les travailleurs victimes des plans sociaux pouvaient bénéficier d'une aide financière pour créer une entreprise (Darbus, 2008). **Peu à peu émerge l'idée selon laquelle le salariat est arrivé au point oméga de son évolution**, et que c'est aux travailleurs de créer leur emploi, en bref de revenir à ce qui faisait le quotidien de la plupart des individus avant la révolution industrielle (**pendant la phase de proto industrie et du travail à façon et du travail à domicile**), toute chose égale par ailleurs, car les rapports sociaux étaient alors très différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. On ne peut comprendre cet engouement pour l'entrepreneur, d'une part sans revenir dans le passé, en l'occurrence les années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, d'autre part sans replacer ce phénomène dans un ensemble plus vaste, à savoir l'évolution du contexte économique et social qui le contient.

L'objectif de cet article n'est pas de présenter de façon exhaustive l'ensemble des théories économiques qui ont concouru à la réhabilitation de l'entrepreneur depuis la fin du 20e siècle, mais d'en sélectionner quelques-unes pour montrer le lien entre l'évolution des théories et le contexte historique qui les a vues naître, et comment ces théories contribuent à leur tour à transformer la réalité économique et sociale. Nous montrerons ainsi dans un premier temps **comment le capitalisme managérial a évincé l'entrepreneur** pendant les années de croissance forte de l'après-guerre, **puis comment et pourquoi l'entrepreneur apparaît dès les années 1980**, comme la réponse à tous les maux du capitalisme.

L'entrepreneur, une survivance d'un système industriel passé ?

Figure emblématique de l'industrialisation du 19e siècle, le développement du capitalisme managérial dès le début du 20e siècle a relégué l'entrepreneur au rang d'une survivance d'un passé économique révolu. Dans *Capitalisme, Socialisme et Démocratie*, publié en 1942, **Schumpeter avait clairement annoncé la disparition de l'entrepreneur**, au profit de la grande entreprise reposant sur la séparation entre la propriété (les actionnaires) et la gestion (les managers), contrairement à l'entrepreneur qui assumait cette double fonction (propriété et gestion du capital). **Galbraith (1967) puis Chandler (1977)** ont poursuivi dans cette voie : le présent et l'avenir du capitalisme est la grande entreprise managériale, seule capable de mobiliser des quantités importantes de capitaux que des technologies et des industries de plus en plus intensives en capital exigent. Ces théories économiques ont porté la croissance économique de l'après seconde guerre mondiale que d'aucuns ont qualifiée de « Trente Glorieuses » (Fourastié, 1979) et qui depuis ont été largement critiquées et à juste titre (Topçu et al., 2013).

La grande entreprise des années 1950-1970 est directement issue de l'effort de guerre, alors qu'il fallait produire en grande quantité, en réalisant des économies d'échelle, des produits manufacturés exigés par l'effort de guerre (automobiles, avions, armements, énergie, informatique, etc.). Ces industries ont été reconverties vers des usages civils entraînant la généralisation du mode de consommation des Etats-Unis (Boutillier, Uzunidis, 2006dir). Le modèle keynésien se généralise alors dans les pays capitalistes en créant les conditions d'une croissance équilibrée entre production et consommation de

masse. L'Etat keynésien veille à la redistribution de la richesse, notamment par le biais d'investissements importants et de mesures de politique publique appropriées (Aglietta, 1997 ; Mazier et al., 1993). **Cet Etat entrepreneur et planificateur** est alors considéré comme le moyen d'éviter une crise économique comparable à celle de 1929 qui a précipité le monde dans une seconde guerre mondiale. Cependant, cette position n'est pas partagée par tous les économistes, notamment les libéraux (Lepage, 1980). Hayek (1931) critique dès les années 1930 la théorie de Keynes et y voit une cause de crise économique majeure à venir en raison précisément de l'intervention de l'Etat qui empêche le jeu des mécanismes du marché. Mais, les préoccupations de Hayek (1994, 2004, 2009) ne se limitent pas à cette question macroéconomique. Il s'est également intéressé de près au processus de concentration des grandes entreprises, en y voyant une sorte de **dénaturation du capitalisme** car les entreprises devenant de taille de plus en plus importante, soit en concentrant un nombre de plus en plus important de salariés, entraîne du même coup une baisse relative du nombre d'entrepreneurs.

Mais, dès la fin des années 1960, ce l'on nommera le modèle fordiste (Coriat, 1979) donne des signes de faiblesses. Les grandes entreprises sont en quête d'un nouveau modèle de production et franchissent une nouvelle étape dans le processus d'automatisation (robotisation, informatisation) et de l'organisation du travail (via le modèle du juste à temps, des normes ISO 9000...) (Duval, 1998). **Le chômage devient alors une donnée structurante** dès cette période, le rapport au travail et à l'emploi se transforme fondamentalement (Supiot, 1999).

La grande entreprise managériale repose alors sur un schéma d'intégration verticale, incluant la matière première à la production de biens de consommation. C'est principalement l'objet d'étude de l'économie industrielle, qui s'épanouit en tant que nouvelle branche de la théorie économique dès les années 1950, comme en témoigne notamment **le fameux modèle S-C-P (structure-comportement-performance)** (Morvan, 1977). Mais, c'est à la fin des années 1970 que Williamson (1975) fait renaître l'article de Coase publié en 1937 sur la nature de la firme (Coase, 1937). Ce modèle considère que la firme est une forme alternative au marché. Williamson montre en substance que l'entreprise peut soit intégrer toutes les étapes du processus de production, ou au contraire décentraliser en sous-traitant tout ou partie de son processus de production.

Or, c'est en partie le développement de la sous-traitance qui offrira de nouvelles opportunités de création d'entreprises. Une organisation décentralisée, ou en réseau, permet à la firme de limiter ses investissements en capital fixe, lui donnant la possibilité de se reconvertir plus facilement et en limitant ses coûts (Klein, 1999). C'est aussi dans ce contexte que les grandes entreprises ont cherché à renouveler leur capacité d'innovation via **l'open innovation** (Chesbrough, 2003). Par ailleurs, la théorie des marchés contestables de Baumol (1982) montre en substance qu'un marché doit être contestable, soit permet la libre entrée et sortie du marché, remettant en question les monopoles publics qui par définition interdisent l'arrivée de nouveaux entrants sur un marché. Par ailleurs, dans les années 1990, Baumol (1990) considérant que la croissance économique passe indubitablement par la création d'entreprises, met l'accent sur l'importance du contexte institutionnel nécessaire pour que l'entrepreneur développe une activité productive (basée sur l'innovation), et non une activité de rente, par nature improductive.

L'entrepreneur, le nouvel avenir du capitalisme ?

Certes depuis les années 1920, le modèle marginaliste avait fait l'objet d'une remise en cause forte avec notamment **la théorie des externalités**, puis plus tard avec **la théorie de la rationalité limitée** (Simon, 1955), mais sans donner pour autant à l'entrepreneur un rôle de premier plan, bien au contraire. C'est dans un article paru en 1968 que Baumol (1968) lance un cri d'alarme : l'entrepreneur a disparu de la théorie économique. L'automate maximisateur de la théorie néoclassique n'a aucune consistance face à l'entrepreneur schumpétérien qui innove, que la communauté des économistes ignore pourtant pendant cette période. En bref, à la fin des années 1960, l'entrepreneur n'a pas la cote. **Les économistes le boudent au profit de la grande firme** qui accapare toute leur énergie. Mais, un intérêt nouveau se manifeste progressivement dès le début des années 1970. En 1973, Kirzner (1973) met l'accent sur les opportunités, **l'entrepreneur serait ainsi un découvreur d'opportunités**. Kirzner met l'accent sur la vigilance entrepreneuriale, sur la capacité de l'entrepreneur à détecter les opportunités de profit. Il n'est pas dans un contexte d'information parfaite, et doit être en capacité de détecter les informations nécessaires à la prise de décision.

Progressivement, au cours des années 1970, l'entrepreneur commence donc à susciter l'intérêt des chercheurs en sciences humaines et sociales, notamment des économistes, comme le montre notamment l'ouvrage de Landström et Lohrke (2012dir), dans ce contexte marqué par d'une part par le ralentissement de la croissance économique, d'autre part par l'émergence de **nouveaux entrepreneurs dans l'informatique**, qui seront à l'origine de la révolution numérique, et non l'entreprise managériale, même si celle-ci n'est pas totalement étrangère, comme le montre les rapports entre IBM et Microsoft (Isaacson, 2014).

Ces jeunes entrepreneurs des années 1980-2000 s'affichent comme les transformateurs du capitalisme, en défiant les géants en place. Mais, c'est aussi au cours des années 1990 que les Etats-Unis lancent les fameuses « autoroutes de l'information » qui vont soutenir le développement de l'Internet, qui donneront naissance à de nouvelles entreprises, au premier rang desquelles, Google puis Facebook et bien d'autres. Ces nouveaux entrepreneurs participeront à ce qu'Audretsch (2007) nomme **la société entrepreneuriale**, soit une société, non qui serait composée uniquement de petites entreprises (car les grandes entreprises n'ont pas disparu), mais qui repose sur **une nouvelle articulation entre grandes et petites entreprises**, grâce notamment au développement des technologies numériques, qui contribuent à relativiser la réalisation d'économies d'échelle. De plus, les dépenses en recherche & développement financées par les grandes entreprises et les laboratoires de recherche contribuent à la réalisation d'effets de débordement de connaissances dont bénéficient les entrepreneurs en état de veille informationnelle (Leydesdorff, Etkowitz, 1996). Pour faciliter la collecte d'informations et les interactions entre les entreprises et les centres de recherche, les Etats des pays développés et émergents, ont cherché à suivre l'exemple de la Silicon Valley, en créant des espaces géographiques dédiés à l'innovation. En France, cela a notamment donné lieu à la création **des pôles de compétitivité en 2005**.

Pourtant, l'entrepreneuriat ne se réduit pas à ces entrepreneurs innovateurs qui créent de nouvelles trajectoires techno-industrielles, les entrepreneurs se sont aussi des individus qui créent leur entreprise pour créer leur emploi, faute d'emplois salariés vacants. C'est ce que montre notamment Aldrich (2011) en avançant la notion de **la diversité des entrepreneurs**, dont le profil ne se réduit pas à des hommes qui innover et créent des entreprises qui deviendront des multinationales. L'entrepreneur peut être un immigré, une femme sans diplôme, un jeune issu d'un quartier difficile, d'une personne âgée dont la retraite est insuffisante... Le Global Entrepreneurship Monitor a ainsi créé une typologie en distinguant « **l'entrepreneuriat par nécessité** » (sommairement créer son entreprise pour faire face au chômage) et « **l'entrepreneuriat par opportunité** » (sommairement créer son entreprise pour innover).

Ces individus sont rarement des innovateurs, mais ils participent à la création de richesse, voire d'emplois s'ils sont en capacité de le faire car nombre de ces petits entrepreneurs, bien souvent n'emploient aucun salarié. Or depuis le début du 21e siècle, les Etats ont développé de nouvelles mesures de politique économique visant faciliter la création d'entreprises, en premier lieu sur le plan administratif, mesures qui font l'objet d'un classement par la Banque Mondiale, avec Doing Business qui mesure la qualité du climat des affaires dans une société et la facilité avec laquelle on peut y créer une entreprise (délai, nombre de procédures, capital minimum...).

Ces politiques visent en effet à faciliter la création d'entreprises, voire l'auto-entrepreneuriat, ceci alors que dans le cadre de l'Union européenne, via à **l'heure actuelle de la stratégie 2020**, l'accent est clairement mis sur cette orientation en réalisant des études montrant que d'une manière générale les Européens sont plutôt favorables au salariat qu'à l'entrepreneuriat, le risque de la faillite est généralement mis en avant. Pour contrer cette réticence, l'accent est mis notamment sur l'éducation pour que les jeunes assimilent cette idée comme un débouché professionnel au même titre que d'être salariés. L'idée qui est mise en avant n'est pas qu'à l'avenir tout le monde sera entrepreneur, mais qu'il soit possible de passer **du salariat à l'entrepreneuriat, et inversement**. Ceci alors que le statut de salarié est progressivement remis en cause (Linhart, 2015), dans le sens d'une flexibilisation du rapport salarial. Par ailleurs, la création de plateformes numériques par des entrepreneurs innovateurs de premier plan contribue à précariser l'emploi, conduisant à **l'ubérisation de l'économie** (Hill, 2015 ; Bardelli, 2016). A l'image du travailleur à domicile du 19e siècle (Bonici, 2017) qui attendait qu'on lui passe commande pour travailler, aujourd'hui c'est devant l'écran de leur ordinateur ou de leur téléphone que les individus (entrepreneur d'eux-mêmes) attendent également une commande. Ils sont également, comme **l'était le travailleur à domicile du 19e siècle**, propriétaires de leur outil de production que ce soit leur vélo, leur taxi, leur ordinateur ou leur téléphone (Pereira, 2018). Mais, alors que le travail à domicile existait aux temps de manufactures dans le cadre d'une relation de complémentarité (via la théorie Coase-Williamson), les autoentrepreneurs travaillent aujourd'hui aussi avec des grandes entreprises.

Alors que les jeunes entrepreneurs des années 1980, comme **Steve Jobs ou Bill Gates**, rêvaient de créer une autre société où la technologie pourrait contribuer à créer plus de convivialité et de proximité entre les individus, ils ont contribué à reproduire une société tout aussi inégalitaire. Un schéma comparable se produit au début du 21e siècle avec une nouvelle utopie, **celle de fab labs** (Morel, Le Roux, 2016), des **makerspaces** (Lallement, 2015 ; Berrebi-Hoffmann et al., 2018), des tiers-lieux (Oldenburg, 1989) et **autres espaces de coworking** (Boutillier, 2018), qui également étaient censés annoncer un nouveau mode d'organisation du travail basé sur la convivialité, l'entraide, la créativité et l' (via l'entrepreneuriat). Les fab labs et les makerspaces doivent permettre à des individus passionnés de technologie numérique de créer des produits nouveaux, sans être prisonniers des économies d'échelle, ni d'une hiérarchie rigide. Quant aux espaces de coworking, ils ont pour objectif de faciliter la création d'activités entrepreneuriales en mettant à disposition des individus qui le souhaitent des espaces de travail pour des loyers relativement bas et surtout qui offrent des espaces communs facilitant la coopération et l'échange d'idées entre les utilisateurs. Dans les faits, **le coworking recoupe des situations très variées** où se côtoient à la fois des entrepreneurs innovateurs et créateurs, et d'autres faiblement dotés en ressources factoriels. Si le coworking semble s'être développé au niveau mondial, tel un feu de paille, la majeure partie des espaces de coworking en France a du mal à trouver son public (Le monde, 17/11/2017).

Le redéveloppement de l'entrepreneuriat constaté depuis plusieurs années s'inscrit dans une longue évolution historique. Si créer une entreprise apparaît aujourd'hui comme le signe de la modernité, un regard sur l'histoire montre clairement que l'organisation de la production et du travail se recompose en permanence en fonction de formes passées et modernes. L'historien Formica (2016) écrit en substance que **les espaces de coworking n'ont rien à envier aux ateliers d'artistes de la Renaissance** qui étaient déjà organisés selon ce modèle. La création d'entreprise offre ainsi à nombre d'individus la possibilité de s'insérer sur le marché de l'emploi. Certains réussissent au centuple. Mais, derrière ces carrières exceptionnelles, combien d'entreprises font faillite ? Par ailleurs, la création d'entreprises apporte également aux grandes entreprises **des marges importantes de flexibilité** leur permettant d'encaisser les aléas de la conjoncture économique et d'être plus innovantes. En ce début de 21e siècle, l'entrepreneur serait-il devenu « l'homme à tout faire » du capitalisme (Lazear, 2005).

Références

- Aglietta M., 1997, Régulation et crises du capitalisme. L'expérience des Etats-Unis, Odile Jacob, édition originale 1976.
- Aldrich H. E., 2011, An Evolutionary approach to Entrepreneurship, Selected Essays by H. E. Aldrich, Edward Elgar.
- Bonici C., 2017, Les chauffeurs UBER, Canuts du 21e siècle ?, REUMA, 346, pp. 87-99.
- Bardelli P., 2016, La flexibilité du travail, un enjeu pour le capitalisme contemporain, Revue de l'organisation responsable, 11, pp.5-20.
- Baumol W., 1968, The entrepreneur in Economic Theory, The American Economic Review, 58(2), pp. 64-71.
- Baumol W., 1982, Contestable markets : an uprising in the theory of industry structure, The American Economic Review, 72 (1), pp. 1-15.
- Baumol W., 1990, Entrepreneurship : productive, unproductive, and destructive, Journal of Political Economy, 98(5), pp. 893-921.
- Berrebi-Hoffmann I., Bureau M.-C., Lallement M., 2018, Makers. Enquête sur les laboratoires du changement technique, Seuil.
- Boutillier S., 2018, Le coworking, l'empreinte territoriale. Essai d'analyse d'une agglomération industrielle en reconversion, Interventions Economiques, 60.
- Boutillier S., Tiran A., 2016, La théorie de l'entrepreneur, son évolution et sa contextualisation, Innovations, 50, pp. 211-234.

- Boutillier S., Uzunidis D., 1999, La légende de l'entrepreneur, Syros.
- Boutillier S., Uzunidis D., 2006 dir, Travailler au XXIe siècle, De Boeck.
- Chandler A., 1979, La main visible des managers, Paris, Economica, édition originale 1977.
- Chesbrough H., 2003, Open innovation : the new imperative for creating and profiting from technology, Harvard Business School Press.
- Coase R., 1937, The nature of the firm, Economica, 4(16), pp. 386-405.
- Coriat B. 1979, L'atelier et le chronomètre, Paris, Editions Christian Bourgois,
- Darbus F., 2008, L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale, Actes de la recherche en sciences sociales, N°175, pp. 18-33.
- Duval G., 1998, L'entreprise efficace à l'heure de Swatch et Mc Donald's, La découverte.
- Formica P., 2016, The innovative coworking spaces of 15th century Italy, Harvard Business review, 27 avril.
<https://hbr.org/2016/04/the-innovative-coworking-spaces-of-15th-century-italy>
- Fourastié J., 1979, Les trente glorieuses, Flammarion.
- Galbraith J. K., 1968, Le nouvel état industriel, Gallimard, édition originale 1967.
- Hayek F., 1931, Reflexion on the pure theory of Mr J. M. Keynes, Economica, 11, pp. 270-295.
- Hayek F., 1994, La constitution de la liberté, Litec, édition originale 1960.
- Hayek F., 2004, La route de la servitude, Institut Cappel, édition originale 1944.
- Hayek F., 2009, A tiger by the tail, The Institute of Economic Affairs, édition originale 1972.
- Hill S., 2015, Raw deal. How the « Uber » economy and Runway capitalism are screwing American workers, MIT Press.
- Isaacson W., 2014, Les innovateurs, J.-C Lattès.
- Klein N., 1999, No logo, Actes Sud.
- Lallement M., 2015, L'âge du faire, Seuil.
- Landström H., Lohrke F. T., 2012dir, Historical Foundations of Entrepreneurship Research, Edward Elgar.
- Lazear E. P., (2005), Entrepreneurship, Journal of Labor Economics, 23(4).
http://www2.econ.iastate.edu/classes/econ521/orazem/Papers/Lazear_entrepreneurship.pdf
- Lepage H., 1980, Demain, le libéralisme, Le livre de poche.
- Leydesdorff L., Etkowitz H., 1996, Emergence of a triple helix of university-industry-government relations, Science and Public Policy, 23, pp. 279-286.
- Linhart D., 2015, La comédie humaine du travail, de la déshumanisation taylorienne à la surhumanisation, Seuil.
- Mazier J., Basle M., Vidal J.-F., 1993, Quand les crises durent, Economica.
- Morel L., Le Roux S., 2016, Les fab labs, ISTE Editions.
- Morvan Y., 1977, Les fondements de l'économie industrielle, Economica.
- Oldenburg R., 1989, The Great Good Place, Da capo Press.
- Pereira B., 2018, Mutation du rapport de subordination : le salarié « autonome » ou l'indépendant « subordonné » en France, Management & avenir, 104, pp. 37-56.
- Schumpeter J. A., 1935, Théorie de l'évolution économique, Dalloz, édition originale 1911.
- Schumpeter J. A., 1979, Capitalisme, socialisme et démocratie, Payot, édition originale 1942.
- Simon H., 1955, A behavioral model of rational choice, Quaterly Journal of Economics, 69, pp. 99-118.
- Supiot A., 1999, Au-delà de l'emploi : transformation du travail et devenir du droit du travail en Europe. Rapport pour la Commission des communautés Européennes, Flammarion.
- Topçu S., Pessis C., Bonneuil C., 2013, Une autre histoire des trente glorieuses, La découverte.
- Williamson O., 1975, Markets and Hierarchies : analysis and antitrust implications, Free Press.